

Département de la Seine Maritime

VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-04-02-13

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M, M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme MOA K., M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. PETIT M., M. SERAFFIN JC.

Etaient absents excusés : Mme WILK I. (pouvoir à Alexandra FIHUE-BUQUET), M. LEROY E. (pouvoir à Loïc Beaucamp) ; Mme POIS M.B., M. MANGARD B.

Etaient absents : M. COUAILLET T., Mme BREARD A., Mme BOUCLON S., M. WINTER G., Mme POIS L., M. AVRIL V.

Date de convocation : 26/03/25 Date d'affichage : 26/03/25

Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 17

Votants : 19

M. Beaucamp a été désigné secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : DENOMINATION DES RUES DU ZAC MONTS ET VALLEES

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Monts et Vallées, plusieurs nouvelles voies publiques doivent être dénommées. À ce titre, il est proposé que ces nouvelles rues portent les dénominations suivantes :

- **Allée du Talou** : Cette voie est située à proximité du futur espace multiservices et de la future parcelle aquatique en projet par la Communauté de communes Falaises du Talou.
- **Rue de l'Europe** : La rue longeant l'ensemble de la ZAC des Monts et Vallées dans une volonté de continuité avec la rue de l'Europe déjà existante ;
- **Prolongation de la rue Val aux Cailloux** : La rue Val aux Cailloux existe déjà dans la commune, et il est proposé que la continuité de cette rue, qui longe la parcelle du centre aquatique, conserve cette dénomination.
- **Rue de l'Aliermont** : La rue perpendiculaire à la rue "Val aux Cailloux" et parallèle à la rue "de l'Europe", située sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas d'Aliermont, sera dénommée "Rue de l'Aliermont".

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Considérant l'avis de la Commission n°3 « Urbanisme- Travaux – Voirie- Réseaux – Foncier -Patrimoine et cadre de vie » en date du 26 mars 2025,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte la dénomination des rues de la ZAC des Monts et Vallées conformément aux propositions ci-dessus,
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes décisions qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération.

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Le secrétaire de séance, Loïc Beaucamp



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 2 avril 2025,

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.